

VAL-DE-RUZ Les quinze conseils généraux approuvent la convention.

Le processus de fusion continue

FANNY NOGHERO

L'aventure du grand Val-de-Ruz se poursuit. Hier soir, les quinze Conseils généraux vaudruziens ont donné leur aval à la convention de fusion, ce sera donc le peuple qui scellera l'avenir de la future commune de Val-de-Ruz le 27 novembre prochain. «C'est un moment historique pour le Val-de-Ruz», se réjouit Pierre-André Stoudmann, président de Fontainemelon.

L'étape cruciale de hier soir était loin d'être gagnée et Engollon aura fait durer le suspense jusqu'au bout puisque ses élus ont discuté jusqu'à 21h48 avant de finalement accepter la convention du bout des lèvres. A Tête-de-Ran, où était basé le quartier général du comité de fusion, la tension était à son comble. Les résultats ont commencé à tomber à 20h12, et se sont succédé à un rythme régulier jusqu'à 21h. Seule Engollon a joué les prolongations. Ce qui n'a surpris personne puisque cette commune avait fait part de sa résistance depuis quelques temps déjà.

Mais la surprise est venue de Boudevilliers, où le oui a passé sur le fil du rasoir, avec 6 voix contre 4 et 3 abstentions. Daniel Henry, vice-président du comité de pilotage et conseiller communal a vécu une séance mouvementée. «Il y a eu des propos virulents, notamment sur le coefficient fiscal et sur le fait que le processus va trop vite.»

Au sein du comité de fusion, le mot satisfaction revient sur toutes les lèvres. «Je suis vraiment très content de voir que nos arguments ont porté et je me réjouis que nous puissions poursuivre l'aventure à quinze», s'enthousiasme Pierre Studer, président du comité de pilotage. «Nous sommes dans une situation idéale pour lancer la campagne, mais



Christian Hostettler, de Coffrane, et Gilbert Schulé, de Fontaines, savourent la victoire en compagnie de Nathalie Randin. DAVID MARCHON

nous sommes conscients qu'il faudra lutter pour faire passer le message au sein de la population. Nous allons maintenant analyser les résultats et tout faire pour transmettre notre enthousiasme.»

Et Michel Etienne, conseiller communal des Hauts-Geneveys, où le législatif était acquis à la cause, de renchérir: «Nous avons fait l'essentiel, mais un travail de longue haleine nous attend encore.» Christian Hostettler, président de Coffrane, se dit content que le projet ait été validé par son législatif, mais néanmoins déçu par les trois abstentions enregistrées (voir tableau

des résultats). «J'espérais que ça passe plus nettement. Maintenant nous allons mettre en place une stratégie avec le comité de fusion et les partis politiques devront soutenir le dossier. Je me réjouis de poursuivre cette campagne, d'aller

sur le terrain à la rencontre des citoyens, c'est un objectif intéressant et motivant.»

Les membres du comité de fusion se réunissent dès ce soir pour mettre au point la stratégie de communication et d'information. ●



Je me réjouis que nous puissions poursuivre l'aventure à quinze.»

PIERRE STUDER PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PILOTAGE

Oui à deux voix près...

C'est de l'extrémité du bout des lèvres que le Conseil général d'Engollon a accepté la convention de fusion intercommunale: trois oui, un non et trois abstentions.

Un débat d'une heure a été quasi monopolisé par le principal opposant déclaré, Stéphane Pellissier. Arguant d'un prétendu vice de forme communal et d'une présumée erreur de dates dans l'arrêté du comité de fusion, il a tout d'abord tenté de faire reporter le vote d'Engollon d'un ou deux jours. Un délai qui aurait permis, selon lui, d'attendre le résultat des autres communes engagées et de faire valoir les arguments d'Engollon dans la poursuite du projet, qui lui paraît «inabouti».

«Si Engollon ne dit pas oui ce soir, les autres communes risquent d'aller de l'avant sans nous», a rappelé la présidente de commune Anne-Christine Pellissier à ceux qui n'avaient pas encore bien compris le processus. «Alors, c'est du chantage», s'est exprimé Edouard Reichen, président du législatif, qui à ce titre n'a pas le droit de vote. Pour lui, le principal danger, est qu'un si petit village ne soit pas représenté au Conseil général de Val-de-Ruz, après la période de huit ans garantissant un siège au minimum par ancienne localité. Pour lui, il est bien que la population ait le dernier mot en novembre, mais il fallait montrer que «c'est un choix difficile».

«Personne n'est d'accord sur tous les points, mais globalement la fusion est favorable pour une petite commune», a contre argumenté Laurent Ramsbacher. «Seule, elle n'aurait plus assez de pouvoir pour améliorer sa situation.» Par deux voix sans opposition, et cinq abstentions, Engollon a aussi décidé de verser 1240 francs aux opposants pour faire campagne, soit le montant versé au comité de fusion pour son étude et sa communication. ● AXB

La décision au peuple

Réuni à Vilars, le Conseil général de Fenin-Vilars-Saules a mis 35 minutes, appel, nominations, interpellations et informations du Conseil communal compris, pour boucler sa séance, non sans avoir ratifié la convention de fusion par douze voix et trois absentions. Il faut dire que tant le président du législatif Yves Delamadeleine que le président de commune Laurent Biolley avaient posé l'enjeu en terme de fonctionnement démocratique davantage que sur la question de fond: «Comme nous l'avons déjà dit, le Conseil communal veut que ce soit la population qui puisse s'exprimer», a expliqué Laurent Biolley.

Pas question, donc, de devenir le conseil général qui empêcherait le vote populaire du 27 novembre. Reste que la question des transports publics continue de préoccuper les élus de la Côtère. «Il faudra apporter des garanties sur ce chapitre d'ici au 27 novembre», a lâché un conseiller général. Mais l'avenir de la ligne Neuchâtel-Savagnier «n'a pas à voir avec la fusion», a estimé une de ses collègues. Sinon qu'une commune unique «aura sans doute davantage de poids pour négocier avec l'Etat».

Mais le voudra-t-elle? Apparemment vue comme un regroupement des collectivités du nord de la vallée, la commune fusionnée devra aussi, espère un conseiller général, «défendre le sud du Val-de-Ruz».

Un seul élu s'est aventuré sur un autre terrain. «Nous pouvons bien sûr préférer garder notre propre commune. Mais serons-nous capables de lui donner les autorités nécessaires?» Le législatif a préféré laisser la réponse au corps électoral. Au point même que le président de commune s'est refusé à faire le moindre semblant de pronostic sur la teneur de cette réponse. ● JMP

PAR VILLAGE

CERNIER 21 oui, 1 non

CHÉZARD-SAINT-MARTIN
27 oui, 2 abstentions

DOMBRESSON 20 oui,
unanimité

VILLIERS 12 oui, unanimité

LE PÂQUIER 12 oui, unanimité

SAVAGNIER 17 oui, unanimité

FENIN-VILARS-SAULES 12 oui,
3 abstentions

FONTAINES 14 oui, unanimité

ENGOLLON 12 oui, 3 abstentions

FONTAINEMELON 25 oui,
unanimité

LES HAUTS-GENEVEYS
13 oui, unanimité

BOUDEVILLIERS 6 oui, 4 non,
3 abstentions

COFFRANE 8 oui, 1 non, 3
abstentions

LES GENEVEYS-SUR-COFRANE
15 oui, 1 abstention

MONTMOLLIN 10 oui, 1 non, 1
abstention

Réglé en 12 minutes

Douze minutes. Tel est précisément le temps qu'il aura fallu au Conseil général de Fontainemelon pour adopter à l'unanimité, hier soir, la convention de fusion de quinze communes du Val-de-Ruz. Des applaudissements ont scellé cette décision qualifiée d'«historique» par Pierre-André Stoudmann, conseiller communal en charge de l'administration.

Ce dernier a chaleureusement remercié l'assemblée. Acquis à la cause de l'union fait la force, le directeur de l'administration et des finances d'une commune qui, avec ses 57 points actuels de coefficient fiscal, fait partie des plus légères du canton en la matière, se dit «confiant», quant au choix de la population le 27 novembre prochain. «Certes le coefficient fiscal augmentera de 4 points, mais n'oublions pas qu'avec la votation de ce week-end, notre commune perdra 50% de ses rentrées fiscales d'ici 2016.» Afin que «chaque citoyen puisse faire part de ses craintes et ressentis», le Conseil communal se tiendra à leur disposition, un jeudi sur deux, dès la rentrée d'août et jusqu'à la date de la votation. «Cette fusion est une nécessité et les citoyens méritent d'être parfaitement informés.» ● FLV

Vous aviez dit fusion?

On se serait attendu à une atmosphère particulière. Un moment historique, palpable dans les discours, les débats. Bref, sentir quelque chose de spécial planer dans la salle du chef-lieu de la vallée. A l'heure où les 14 autres communes votaient sur la fusion, le législatif de Cernier était surtout préoccupé par... le sort des rigoles en forêt. Le prix des copeaux. Le bois mort. La diversité des essences. La richesse du sol. Les spores polonaises, menace pour les frênes.

Après quarante minutes d'une captivante foire aux questions sylvestre – c'est que l'ingénieur forestier du 4e arrondissement, Pierre After, était là pour y répondre - les conseillers généraux ont assisté sans broncher au départ musclé de Catherine Rätz, la désormais ex-présidente de l'assemblée. «Ce conseil est devenu irrespirable, il n'a plus rien de démocratique. Le rôle de présidente ne se limite pas à tendre le micro. Je n'assisterai plus à ces séances». Elle se lève, laisse sa place à son successeur. Elle n'assistera pas au vote de la fusion.

A-t-elle vraiment manqué quelque chose? Sobre discours du conseiller communal Pierre Studer en faveur du grand rapprochement. Autre intervention, aussi succincte d'une élue socialiste. Vingt et unes mains se lèvent. Une pas. Le PLR en question ne se justifie pas. On passe au point suivant. Vous aviez dit fusion? ● SSA